



CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Communal de Corbeyrier

Séance du 8 octobre 2026
Présidence : Michèle Métraux

Le Conseil communal de Corbeyrier

1. Vu le préavis municipal 26-09 / Arrêté d'imposition 2027

Oùï le rapport de la commission ad-hoc chargée de étude de cet objet

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Vote (à main levée) et décide à l'unanimité :

1. D'accepter de maintenir le taux d'imposition à 74% de l'impôt cantonal de base pour le point no 1 de l'article premier de l'arrêté d'imposition 2027
2. D'accepter de maintenir tous les autres points de ce même article premier ainsi que les articles 2 à 9 tels que présentés dans cet arrêté d'imposition

Pour le Conseil communal de Corbeyrier

Michèle Métraux
Présidence



Véronique Rochat
Secrétariat